

L'animateur ne remplit pas le temps qui passe, il donne du sens au temps !

Développer des capacités d'initiatives, de créativité et d'organisation pour répondre grâce à l'animation aux besoins et envies des personnes âgées.

Formation sur 10 mois ou contrat d'apprentissage sur 2 ans

Entreprendre un parcours pour vous qualifier





OBJECTIFS

- Former et animer auprès d'un public de au personnes âgées en structure ou domicile
- Connaître les outils et méthodes pour animer
- Définir un projet d'accompagnement pour chaque personne dans le cadre de sa prise en charge globale
- Concevoir les animations



Une formation en **ALTERNANCE** pour une entrée facilitée sur le marché du travail

La MFR de Pontonx-sur-l'Adour, + d'un atout pour la réussite

-  Mise à disposition d'outil numérique durant toute la formation
-  Accompagnement individuel personnalisé
-  Formateurs expérimentés dans les domaines enseignés
-  Hébergement et restauration sur place

À la clé :

- Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)
- Validation du SST (Sauveteur Secouriste au Travail)
- Un niveau 4 (niveau BAC)



COMMENT NOUS REJOINDRE ?

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet professionnel en lien avec le métier proposé
Avoir fait une immersion en structure pour personnes âgées
Etre capable de répondre aux besoins de la personne âgée

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir participé à une réunion d'information collective
Avoir satisfait les tests de sélections écrits et oraux

Délai de réponse - 1 semaine

FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation
VAE, CPF, financement pôle emploi, région, Agefiph, etc.

Devis sur demande

DEMAIN JE POURRAIS ETRE ...

- ❑ Intervenant indépendant auprès du public
- ❑ Accompagnant et animateur à domicile
- ❑ Salarié(e) en structure EHPAD
- ❑ Salarié(e) en résidence seniors
- ❑ Salarié(e) en centre socio culturel
- ❑ Salarié(e) en hébergement autonome

RYTHME ALTERNANCE

735 heures en centre et 420 heures en entreprise (variable selon le statut)

21 semaines en formation et 14 semaines en entreprise

Attention : le rythme change pour un contrat d'apprentissage sur 2 ans

ET APRÈS ?



Avec un diplôme de niveau 4 en poche ?
Devenir salarié(e) d'une structure en lien avec les personnes âgées



Référent handicap

Dorine LEBRETON

05.58.57.20.42

mfr.pontonx@mfr.asso.fr

